

## Avis du Conseil de Développement sur le projet PCAET

Réunis le 4 avril 2019 les membres ont étudié attentivement les propositions de PCAET élaboré par la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

Avant de parler du projet 2 remarques ont été faites d'entrée : l'importance du travail, mais aussi le fait que ce travail aurait dû être réalisé avant le lancement du PLUI, car de nombreux points, remarques et actions auraient mérité d'être intégrés dans ce PLUI.

Il a été noté aussi, que ce projet est un projet à l'échelle du territoire, à l'échelle de la Communauté de communes, or la mise en œuvre de la plupart des actions relève des communes, soit une réalisation parcellaire qu'il sera probablement difficile d'harmoniser au niveau territorial. Question posée : comment la Communauté de communes va pouvoir exiger la mise en œuvre du plan par chaque commune ?

Nous ne nous attarderons pas sur le diagnostic, souvent difficile, dans certains domaines à évaluer, voire à vérifier car cela ressemble souvent à une compilation de données. Compte tenu de l'importance des enjeux pour les décennies à venir, pour les générations futures nous avons donc regardé de plus près les actions « concrètes » proposées, et détaillées dans le dossier.

Il nous semble que les « fiches actions », qui sous un aspect très détaillé, comme dit précédemment, actions validées par les élus, sont en fait une compilation de « bonnes » intentions, bien générales. Pour nous, il y a une certaine contradiction entre cet affichage communautaire et la mise en œuvre réelle qui relèvera la plupart du temps des communes. Très souvent il y a de noté une restriction quant à la réalisation de l'action à cause des moyens financiers qu'il faudra engager et ou une mobilisation de la population qu'il sera nécessaire de mettre en action. Avant que le projet ne soit adopté, des remarques donnent à penser que certaines actions ne seront jamais tentées car considérées comme trop onéreuses, à ce jour : les ambitions que le projet pourrait laisser apparaître sont déjà condamnées avant une adoption définitive du projet.

Quelques exemples de remarques du Conseil de Développement :

Il a été souligné que la production d'hydroélectricité, sur la Sèvre, n'avait pas été retenue, car trop réduite semble-t-il ; pourtant c'est sûrement en agrégeant toutes les sources locales d'énergie, non polluantes, que le territoire pourra devenir autosuffisant. Comme les collectivités ne pourront pas, pour différentes raisons, mettre elles-mêmes en pratique toutes les actions, il faudra prendre en considération tout ce que les habitants, individuellement pourront produire et c'est l'addition de toutes ces micro-productions qui permettra d'atteindre les objectifs que le territoire souhaite atteindre. Oui, c'est bien un changement de paradigme qu'il va falloir prendre en compte au niveau de notre territoire, mais aussi au niveau national (exemple d'EDF et Ségolis...). Il va falloir décentraliser les productions pour parvenir à une autosuffisance territoriale.

C'est bien aux collectivités d'inciter et d'aider les citoyens à s'engager dans cette démarche de production locale, en circuits courts. Ce qui est vrai pour l'hydroélectricité, l'est aussi pour le voltaïque, les pompes à chaleur... Dans cette démarche, le rôle des collectivités sera essentiel par des incitations financières par exemple, si elles en ont les moyens, mais aussi et à commencer par l'exemple qu'elles porteront ; en particulier, et avant tout, ce sont les économies à réaliser par l'isolation des bâtiments publics qui seront exemplaires, et pour rester en circuits courts il faudra faire appel aux entreprises locales, en priorité, ce qui a au moins deux intérêts, celui de localiser des emplois et d'économiser l'énergie que consomme les transports de longue distance.

En conclusion de cette proposition de Plan Climat Air Énergie Territorial, le Conseil de Développement note des idées intéressantes, malgré tout, souvent générales, mais c'est bien sur la mise en œuvre réelle que les élus seront attendus : la réalisation de ce plan ne sera que ce que la volonté politique voudra bien engager et là, il y a urgence à agir pour le bien de tous.

Les porte paroles du Conseil de Développement du Haut Val de Sèvre